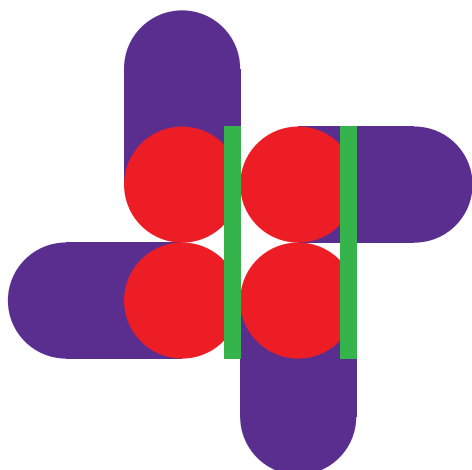


# ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (LIVRE)

## DISPOSITIF « AUTRICES, AUTEURS DU PATRIMOINE ET BANDE DESSINÉE »

### APPEL À CANDIDATURES 2026-2027

AGENCE LIVRE,  
CINÉMA & AUDIOVISUEL  
EN NOUVELLE-AQUITAINE



#### SOMMAIRE

Objectifs du dispositif .....	p. 2
Objet littéraire / éditorial .....	p. 2
Conditions d'accès .....	p. 2
Profil recherché .....	p. 2
Modalités d'intervention .....	p. 2
<i>Format des interventions</i> .....	p. 2
<i>Calendrier</i> .....	p. 2
<i>Rémunération</i> .....	p. 2
<i>Engagements demandés</i> .....	p. 2
Modalités de candidature .....	p. 3
Date limite de candidature .....	p. 3
Sélection .....	p. 3
Valorisation .....	p. 3
Contact .....	p. 3

L'agence ALCA Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Drac, et en partenariat avec les Daac et la Draaf, lance un appel à candidatures à destination des auteurs et des autrices de bande dessinée résidant en Nouvelle-Aquitaine pour participer au dispositif « Autrices, auteurs du patrimoine et bande dessinée ».

Ce programme d'éducation artistique et culturelle (EAC) propose aux lycéens et jeunes en formation de découvrir des écrivains et des écrivaines du patrimoine néo-aquitain à travers une approche croisée associant recherche documentaire, découverte de fonds patrimoniaux, rencontres professionnelles et création artistique.

#### Présentation en ligne du dispositif:

[alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/education-artistique-et-culturelle-developpement-de-la-lecture/auteurs-du-patrimoine-et-bande-dessinee](https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/education-artistique-et-culturelle-developpement-de-la-lecture/auteurs-du-patrimoine-et-bande-dessinee)

Les élèves explorent des fonds patrimoniaux (notamment numérisés), rencontrent des professionnels de la conservation et travaillent avec un auteur ou une autrice de bande dessinée afin de produire une planche originale ou une création relevant de l'univers de la BD (strips, fanzine, etc.).

Les parcours d'auteurs et d'autrices du patrimoine se concentrent sur les figures suivantes: Félix Arnaud, Léon Bloy, Louis Chadourne, George de Peyrebrune, Eugène Fromentin, Jean Giraudoux, Francis Jammes, André Léo, Pierre Loti, François Mauriac, Edmond Rostand et Marcelle Tinayre.

Les figures de Rosemonde Gérard et de Rachilde devraient également être ajoutées prochainement aux propositions faites aux établissements.

Le dispositif s'inscrit dans les orientations du pôle Transmission - EAC Livre d'ALCA qui vise, entre autres, à:

- Renforcer la compréhension de la chaîne du livre.
- Soutenir les auteurs et les autrices du territoire.
- Favoriser l'accès au livre et à la lecture.
- Accompagner les jeunes dans la découverte de la création littéraire.
- Valoriser le patrimoine et le patrimoine littéraires en Nouvelle-Aquitaine.



## OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Les autrices et les auteurs sélectionnés seront amenés à :

- Intervenir dans des établissements scolaires sélectionnés (lycées généraux, professionnels, agricoles, centres de formation d'apprentis, établissements régionaux d'enseignement adapté, maisons familiales et rurales).
- Accompagner les élèves dans une démarche de création artistique en lien avec un auteur ou une autrice du patrimoine néo-aquitain entré dans le domaine public.
- Favoriser la découverte du patrimoine littéraire et culturel local.
- Contribuer à la valorisation du projet à travers la participation à un objet éditorial collectif rendant compte de l'année d'ateliers.

## OBJET LITTÉRAIRE / ÉDITORIAL

Le projet donnera lieu à l'édition d'un livret de type BD / fanzine, conçu comme une restitution collective du dispositif.

- ALCA assurera la coordination éditoriale et la mise en page de cet objet.
- Il sera demandé aux lauréates et aux lauréats de l'appel à candidatures de :
  - Produire une planche originale destinée au livret.
  - Donner une interview portant sur leur démarche artistique, leur lien au patrimoine et leur expérience du dispositif.
  - Les auteurs et les autrices assureront par ailleurs le lien avec les établissements scolaires dans lesquels ils et elles interviennent en complément des chargées de mission d'ALCA Nouvelle-Aquitaine.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Peuvent candidater les auteurs et les autrices de BD répondant aux critères suivants :

- Être un auteur professionnel ou une autrice professionnelle de bande dessinée aux pratiques multiples, intervenant au moins dans deux champs de la création en bande dessinée (scénario, dessin / illustration, couleur...).
- Avoir publié au moins une œuvre de bande dessinée à compte d'éditeur depuis moins de 5 ans (contrat d'édition signé ou en cours, cession de droits, participation à un collectif BD référencé à ALCA, etc.).

- Résider physiquement et fiscalement en Nouvelle-Aquitaine.
- Être disponible sur l'année scolaire 2026-2027 selon les modalités d'intervention précisées ci-dessous.

## PROFIL RECHERCHÉ

- Expérience souhaitée en médiation culturelle, éducation artistique et culturelle ou animation d'ateliers BD.
- Intérêt marqué pour le patrimoine littéraire et les démarches interdisciplinaires.
- Capacité à travailler en lien avec des équipes pédagogiques, des médiateurs et des médiatrices du patrimoine et les autres auteurs et autrices du dispositif.

## MODALITÉS D'INTERVENTION

### Format des interventions

- Le dispositif prévoit entre 3 et 5 séances par établissement, pour 6 établissements scolaires en Nouvelle-Aquitaine. Les interventions seront réparties entre les 3 autrices ou auteurs retenus et en fonction des disponibilités de chacune et chacun.
- Les autrices et les auteurs retenus n'interviendront pas dans chaque établissement.
- Chaque autrice ou auteur interviendra sur au minimum 5 séances.

### Calendrier

Interventions prévues entre septembre 2026 et mai 2027.

### Rémunération

- Les séances d'ateliers et de restitution sont rémunérées selon le tarif préconisé par La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse pour des interventions d'une demi-journée (tarifs en vigueur sur l'année concernée).
- La participation à l'objet éditorial (planche et interview) fera l'objet d'une rémunération spécifique en droits d'auteur, dont le montant sera équivalent au tarif préconisé par La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse pour une journée complète d'intervention (tarifs en vigueur sur l'année concernée).

### Engagements demandés

Les autrices et les auteurs sélectionnés s'engagent à participer à :

- Une journée de présentation du dispositif au printemps 2026.
- Entre 5 et 20 ateliers d'une demi-journée, selon la répartition définie.



- Une demi-journée de présentation du nouveau programme aux enseignants et enseignantes (en visio).
- Une demi-journée de restitution finale.
- La contribution à l'objet éditorial collectif (planche originale et interview).

### MODALITÉS DE CANDIDATURE

La candidature s'effectue en ligne à l'adresse suivante :  
[framaforms.org/auteurs-du-patrimoine-et-bd-appel-a-candidature-auteurs-et-autrices-de-bd-20262027-1771838957](https://framaforms.org/auteurs-du-patrimoine-et-bd-appel-a-candidature-auteurs-et-autrices-de-bd-20262027-1771838957)

Pièces à fournir dans la candidature :

- Un CV détaillant votre parcours professionnel.
- Une biographie courte et une bibliographie (titres, années, éditeurs).
- Une note d'intention (une à deux pages) présentant votre intérêt pour le dispositif, votre approche artistique, ainsi que vos disponibilités sur l'année 2026-2027.
- Un portfolio (extraits de travaux publiés ou en cours; liens numériques acceptés: les dossiers relatifs aux documents fournis seront supprimés des serveurs d'ALCA une fois les sélections effectuées).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les candidatures complètes devront être transmises au plus tard le **22 mars 2026 à 23h59**.

**Tout dossier incomplet ne pourra pas être examiné.**

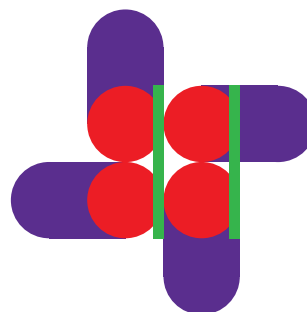
### SÉLECTION

Un jury composé de représentants et de représentantes d'ALCA (pôles EAC, Création et Vie littéraire, Patrimoine) et de partenaires institutionnels se réunira **début avril 2026**. Les résultats seront communiqués dès que possible.

### VALORISATION

Les autrices et les auteurs sélectionnés bénéficieront d'une valorisation sur les supports d'ALCA, incluant :

- Portraits et présentations de leur travail.
- Extraits d'œuvres et retours d'expérience.
- Diffusion de supports numériques auprès des établissements partenaires.
- Participation à une journée professionnelle de présentation du dispositif.



## CONTACT

Solène Brun  
Pôle Transmission EAC  
07 57 00 08 98  
[solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr)